

C'EST VOTRE IDENTITE. PROTEGEZ-LA

L'usurpation d'identité peut toucher tout le monde - les individus comme les sociétés. Constaté que quelqu'un a usurpé votre identité n'est pas une simple contrariété, cela peut être désastreux.

Malheureusement, les fraudeurs sont bien organisés, souvent en bande criminelle, et continuent à cibler les individus et entreprises. Actuellement, **162.000 personnes ont été victimes de l'usurpation d'identité en Belgique**

Que peut-on faire pour se protéger ou protéger son entreprise? Ce guide vous présente les principales mesures que vous devez prendre, mais pour plus de détails et conseils, visitez le site www.securisezvotreidentite.be



QUELQUES CONSEILS POUR SECURISER VOTRE IDENTITE

- Surveiller la bonne réception des factures courantes.
- Examiner soigneusement ses relevés de compte pour détecter rapidement la moindre anomalie.
- Détruire systématiquement les chèques annulés et ranger les chèques inutilisés avec un destructeur
- Détruire les reçus de carte de crédit et les justificatifs de paiement.
- Ne jamais fournir par téléphone des renseignements personnels et être prudent sur l'utilisation qui peut être faite d'informations personnelles (interroger votre interlocuteur sur ses motivations, les personnes ayant accès aux informations, la sécurisation des données).
- Ne pas laisser son courrier à la portée d'indiscrêts
- Choisir des mots de passe difficiles à percer

ET QUELQUES CONSEILS POUR PROTÉGER SON ENTREPRISE

- **Éduquer et sensibiliser les employés** à la menace que l'espionnage économique peut faire peser sur leur sécurité d'emploi et sur la santé financière de l'entreprise
- **S'assurer que l'entreprise** dispose de politiques et de pratiques adéquates pour la classification, le contrôle et la protection des documents sensibles
- **Protéger les bases de données informatiques** et les liaisons entre les réseaux contre tout accès non autorisé
- **Entreposer** et détruire convenablement les documents de nature délicate
- **Mettre en œuvre des contrôles de l'accès des employés** et des visiteurs entre autres aux installations et aux documents de nature sensible, en fonction du principe du « besoin de savoir ».



www.securisezvotreidentite.be



DANS LA VIE QUOTIDIENNE...

A partir d'un sac égaré ou en fouillant dans vos poubelles, les malfaiteurs ne manquent pas d'idées pour accéder à vos informations personnelles. Pour les particuliers et les entreprises victimes, ce sont les affaires les plus difficiles à gérer. Une victime doit passer en moyenne 175 heures sur le problème et subir au moins 1000 euros de pertes irrécupérables.

ETUDE DE CAS 1

Une perte financière de plus de € 50.000 Sven, 27 ans, a reçu un appel de sa compagnie de téléphone l'informant d'un montant à payer de € 13.000 pour un mois de communication! Ce fut sa toute première rencontre avec la fraude identitaire. A 9 reprises, les fraudeurs ont utilisé son identité pour ouvrir des comptes téléphoniques, pour obtenir des prêts bancaires et passer des commandes en son nom sur internet. De toute évidence, les fraudeurs se sont servis des informations et documents tels que sa carte d'identité et son adresse que contenait son portefeuille volé.



SOCIÉTÉ X

Monsieur R. a reçu des appels de ses clients surpris de devoir fournir par email des renseignements sur leur société et se demandant également pourquoi M. R. les contacte par écrit au lieu de les appeler tout simplement. Des collègues de la société sœur se sont également plaints de ses démarchages sur leur zone d'activité. R. a dû expliquer à plusieurs reprises que sa société, un éditeur de données d'entreprises est victime de fraude identitaire. Les dégâts financiers s'élèvent à € 20.000 et pour son image de marque les dommages sont encore plus énormes.



www.securisezvotreidentite.be



COMMENT PEUT-ON VOLER VOTRE IDENTITE?

Avec vos informations! En dérobant vos informations personnelles, confidentielles ou celles de votre entreprise, un malfaiteur peut souscrire un crédit à votre nom, ouvrir un compte bancaire au nom de votre société, etc...Prenez dès à présent les mesures qui s'imposent pour protéger vos documents en vous rendant sur le site: www.securisezvotreidentite.be

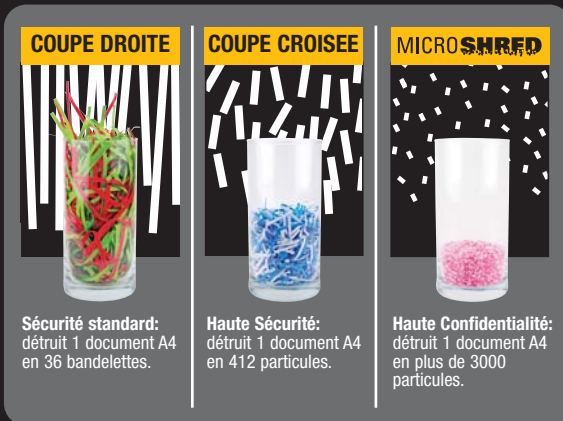
- **En volant** vos relevés de comptes et autres informations sensibles dans vos poubelles
- **En détournant** votre courrier postal
- **En vous adressant de faux e-mails** pour vous pousser à communiquer vos informations confidentielles financières
- **En vous volant** votre sac à main, votre sacoche...

Prenez dès à présent les mesures qui s'imposent pour protéger vos documents en vous rendant sur le site:

www.securisezvotreidentite.be

www.securisezvotreidentite.be

Fellowes offre une gamme complète de destructeurs de documents, de l'usage individuel à une utilisation partagée. Détruire les documents personnels et confidentiels est l'un des moyens les plus... sûrs pour protéger son entreprise, ses salariés, ses clients et son identité.



Sécurité standard:
détruit 1 document A4
en 36 bandelettes.

Haute Sécurité:
détruit 1 document A4
en 412 particules.

Haute Confidentialité:
détruit 1 document A4
en plus de 3000
particules.

Certains destructeurs proposent des caractéristiques complémentaires uniques:



La technologie 100% anti-bourrages mesure l'épaisseur du document et gère automatiquement les bourrages en cas de mauvaise insertion.



La technologie SafeSense®, arrête le destructeur dès qu'une main s'approche de la fente d'insertion.



Destruction très silencieuse pour les bureaux partagés.



Système d'économiseur d'énergie.



LE SAVIEZ-VOUS?

- Votre agenda peut être d'une aide précieuse pour un malfaiteur - lors de déplacements gardez toujours un oeil sur vos affaires personnelles.
- Les documents laissés dans les salles de réunion ou sur les photocopieurs peuvent attirer des personnes mal-intentionnées. Veillez à ne laisser aucun document derrière vous après une réunion et débarrassez-vous des documents confidentiels en les détruisant.



COMMENT DECELER SI VOTRE IDENTITE A ETE USURPEE?

Si votre voiture ou votre ordinateur a été volé, c'est un délit facile à reconnaître. En revanche comment savoir que l'on a usurpé votre identité? Les signes ne sont pas si évidents, mais en veillant à certains changements, vous prévenez certains risques:

- **Vous recevez des courriers ou factures à votre nom**, provenant de sociétés que vous ne connaissez pas. Quelques exemples: vous êtes relancé par des sociétés de recouvrement de crédit que vous n'avez jamais contracté, vous recevez des factures d'abonnement de téléphone mobile que vous n'avez jamais souscrit...
- **Vous ne recevez plus certaines factures ou relevés de banque** que vous receviez régulièrement auparavant.
- **On vous refuse certains services financiers** alors que vous avez un historique bancaire sans encombrés.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site www.securisezvotreidentite.be

EN SAVOIR PLUS...

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS SUR L'USURPATION D'IDENTITE, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE:

www.securisezvotreidentite.be

www.securisezvotreidentite.be



Guide Pratique

QUI PEUT AVOIR ACCÈS À VOS DONNÉES?

STOP À L'USURPATION

D'IDENTITÉ!

